



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2021/960

Lancement d'une partie de l'opération n° 05014002 « Groupe scolaire Champvert-Conservation du patrimoine » et affectation d'une partie de l'Autorisation de Programme n° 2021-1, programme 20006.

Direction de l'Education

Rapporteur : Mme LEGER Stéphanie

SEANCE DU 8 JUILLET 2021

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 13 JUILLET 2021

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 1 JUILLET 2021

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

DELIBERATION AFFICHEE LE : 19 JUILLET 2021

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRES ELUS : M. DEBRAY Tristan et M. HERNANDEZ Ludovic

PRESENTS : M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGEY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, Mme DE MONTILLE, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, M. GIRAUD, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRERY, M. BLANCHARD, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme VIDAL (pouvoir à M. ODIARD), Mme BORBON (pouvoir à M. HERNANDEZ), M. BLANC (pouvoir à Mme DE MONTILLE), M. SOUVESTRE (pouvoir à M. DEBRAY), Mme BOUAGGA (pouvoir à M. ZINCK), Mme BRAIBANT THORAVALE (pouvoir à Mme AUGEY), M. DRIOLI (pouvoir à Mme PERRIN-GILBERT), M. GENOUVRIER (pouvoir à Mme ALCOVER), M. KEPENEKIAN (pouvoir à Mme GAILLIOUT), Mme BACHA-HIMEUR (pouvoir à M. LEVY)

ABSENTS NON EXCUSES :

2021/960 - LANCEMENT D'UNE PARTIE DE L'OPERATION N° 05014002 « GROUPE SCOLAIRE CHAMPVERT- CONSERVATION DU PATRIMOINE » ET AFFECTATION D'UNE PARTIE DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME N° 2021-1, PROGRAMME 20006.

(DIRECTION DE L'EDUCATION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 18 juin 2021 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n°2021/584 en date du 25 et 26 mars 2021, vous avez approuvé le plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon qui comprend le projet « Rénovation du Groupe Scolaire Champvert – Travaux de rénovation énergétique ».

Par délibération n° 2021/909 en date du 8 juillet 2021, vous avez approuvé l'actualisation des autorisations de programme dans le cadre de la gestion financière du plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon, dont celle de « Conservation du patrimoine scolaire 2021-2026 » n° 2021-1, programme n° 20006.

Une première phase de travaux va porter sur la réhabilitation de locaux afin d'accueillir l'association « Ebulliscience ».

Cette association à but pédagogique est titulaire d'un marché avec la Ville de Lyon. Elle intervient dans le cadre du Projet Educatif Territorial (PEdT) par l'organisation de stages et de missions d'accompagnement pour des actions de sensibilisation aux sciences et techniques auprès des écoliers.

Dans les clauses de ce marché, la Ville de Lyon met à disposition à titre gratuit du titulaire des locaux et prend à sa charge les travaux d'aménagement nécessaires à l'implantation des activités du titulaire.

Actuellement installée dans les locaux de l'école Olympe de Gouges à Lyon 8^{ème}, l'association « Ebulliscience » doit déménager et être relocalisée sur un autre site afin de libérer les locaux. En effet, dans le cadre du projet de renouvellement urbain Mermoz Sud, le groupe scolaire Pasteur doit être démoli et sera accueilli, le temps de sa reconstruction, au sein de l'école Olympe de Gouges, école la plus proche.

Avec leur accord, l'association « Ebulliscience » sera relocalisée sur le groupe scolaire Champvert dans le 5^{ème} arrondissement qui a aujourd'hui des locaux vacants.

Des travaux d'étanchéité, d'électricité et de remise en état sont nécessaires.

Cette opération estimée à 200 000 € est à financer par affectation d'une partie de l'autorisation de programme « Conservation du patrimoine scolaire 2021-2026 » n° 2021-1, programme n° 20006.

Vu les délibérations n° 2021/584 du 25 et 26 mars 2021 et n° 2021/909 du 8 juillet 2021 ;

Vu l'avis du Conseil du 5^e arrondissement ;

Oùï l'avis de la commission Petite enfance - Education - Sports -
Jeunesse - Vie associative ;

DELIBERE

- 1- Le lancement d'une partie de l'opération n° 05014002 « Groupe Scolaire Champvert-Conservation du patrimoine » est approuvé. Cette opération sera financée par affectation d'une partie de l'autorisation de programme « Conservation du patrimoine scolaire 2021-2026 » n° 2021-1, programme n° 20006.

- 2- Conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement pluriannuel, les dépenses d'investissement en résultant seront financées à partir des crédits de paiement inscrits ou à inscrire au budget de la Ville, sur le programme n° 20006, AP n° 2021-1, opération n° 05014002 et seront imputées sur les chapitres 20, 21, 23 (et autres), fonction 213, selon la décomposition de l'échéancier prévisionnel suivant, susceptible de variations, compte tenu des aléas pouvant survenir :

- 2021 : 200 000 €

- 3- Pour la mise en œuvre de cette opération, M. le Maire est autorisé à solliciter toutes participations financières potentielles, en particulier toutes subventions y compris le FEDER, le FSE ou tout autre fonds européen, auprès des partenaires concernés. A cet effet, il signera tout document afférent à l'attribution et à l'encaissement des recettes.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Grégory DOUCET